



LE COMPAGNONNAGE PAYSAN

UN PARCOURS DE FORMATION
PRATIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT
À L'INSTALLATION PAYSANNE

**LES CANDIDATURES SONT OUVERTES
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ET LES PÉRIODES
DE STAGE SONT À DÉFINIR SUIVANT LES DISPONIBILITÉS
ET LES OBJECTIFS DE CHACUN.E.**

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE CE PARCOURS ?

- 🕒 Envoi du dossier de candidature : présentation du projet d'installation, besoins d'accompagnement identifiés, expériences recherchées, choix de ferme, disponibilités (plus d'informations et accès à l'appel à candidatures sur le site de SOL)
- 🕒 Rencontre avec SOL et l'ADEAR locale puis le ou la futur.e paysan.ne tuteur.rice afin de préciser les objectifs de formation ainsi que l'organisation du compagnonnage (notamment le calendrier de stages)

Prévoir une rencontre annuelle obligatoire,
avec l'ensemble des compagnons et compagnonnes
(date indiquée sur l'offre de stage)

Coût de la formation : le dispositif du compagnonnage est gratuit pour les compagnon.nes.
En savoir plus sur les sites : www.sol-asso.fr & www.passerellespaysannes.fr

Contact : Cyrielle BIGNONNEAU
Animatrice installation compagnonnage paysan
projets.france@sol-asso.fr / 07.83.08.92.08



Un dispositif
proposé par :



En partenariat avec
notre réseau de paysans-tuteurs
et paysannes-tutrices

VOUS AVEZ :

...Un projet d'installation paysanne ?

...Identifié vos productions principales et commencé à réfléchir à votre prévisionnel économique ?

...Déjà suivi une ou plusieurs formations agricoles et/ ou réalisé plusieurs expériences professionnelles agricoles ?

VOUS SOUHAITEZ :

...Confronter votre projet à la réalité du métier

...Rencontrer les réseaux professionnels paysans

...Consolider votre projet d'installation : confirmer ou affiner vos choix techniques et stratégiques

...Échanger avec les acteurs du territoire et d'autres futur.es paysan.nes

CETTE FORMATION EST FAITE POUR VOUS !

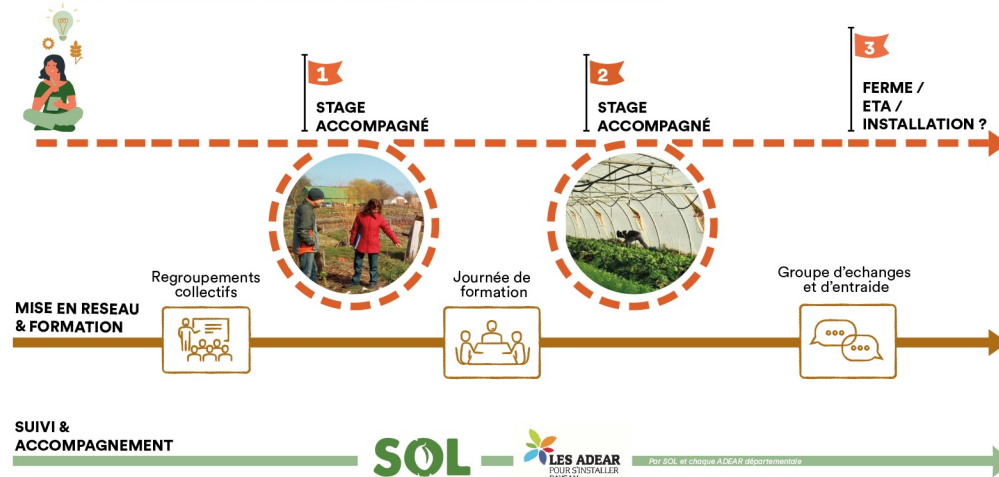
PAROLES DE COMPAGNON.NE.S & DE PAYSAN.NE TUTEUR.ICE

"AUJOURD'HUI JE SUIS EN COMPAGNONNAGE POUR ESSAYER DE TROUVER PLUS DE LÉGITIMITÉ ET D'EXPÉRIENCE AVANT MON INSTALLATION." (FÉLIX)

" EN DEHORS DE L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES (...), CELA M'A PERMIS DE PRENDRE DES RESPONSABILITÉS, DES INITIATIVES (...), QUI PERMETTENT UNE MISE EN CONFIANCE NÉCESSAIRE POUR SE PROJETER SUR UNE INSTALLATION EN TANT QUE CHEFFE D'EXPLOITATION ». (ANNE-LAURE)

" MON RÔLE DE TUTEUR C'EST DE POSER UN REGARD SUR LE PROJET DU STAGIAIRE - UN REGARD PLUS PROFESSIONNEL QUE LES ACCOMPAGNEUR.RICE.S À L'INSTALLATION. L'ACCOMPAGNER DANS SES RÊVES TOUT EN ANCRANT SES RÊVES DANS LA RÉALITÉ DU MÉTIER ET DU MODE DE VIE». (PAYSAN-TUTEUR, LOT)

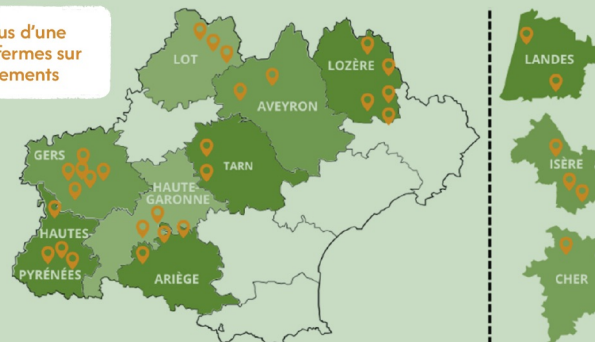
SELON VOS BESOINS, UN OU PLUSIEURS STAGES ACCOMPAGNÉS SUR UNE FERME DU RÉSEAU



- Durée de chaque stage : 2 mois et demi dont 15 jours de pause (prise de recul sur l'expérience, rencontre avec les acteurs du territoire)
- Une immersion totale permettant de se plonger dans la réalité du métier et de s'insérer dans les réseaux locaux
- Des sessions hebdomadaires de tutorat avec le ou la paysan.ne accueillant.e : partage d'expérience et accompagnement à la formalisation de votre propre projet
- En parallèle, un accompagnement individuel dans vos réflexions et démarches à l'installation par SOL et l'ADEAR du territoire
- Chaque année, une rencontre collective pour échanger avec les autres compagnon.nes ainsi qu'avec des associations d'accompagnement et acteurs locaux

LES TERRITOIRES DU COMPAGNONNAGE PAYSAN

En 2024, plus d'une trentaine de fermes sur 11 départements



Découvrez notre réseau de fermes